



## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations peuvent s'adapter aux personnes en situation de handicap.

Renseignements :

Valérie Rolin

✉ [valerie.rolin@cerfav.fr](mailto:valerie.rolin@cerfav.fr)

☎ 03 83 25 49 90

## Chiffres clés

### Taux d'obtention du diplôme (2023-2024)

92,68 % de réussite au CAP

### Indicateurs de résultats

Insertion globale dans l'emploi :

100 % sont en emploi 1 an après leur formation longue au Cerfav.

71,43 % recommandent le Cerfav

14,67 % de poursuite d'étude

## Tarif

Formation financée et rémunérée (salarié-e sous contrat d'apprentissage, rémunéré-e par l'employeur).  
Aide à la mobilité.

## Contact

Valérie Rolin

✉ [valerie.rolin@cerfav.fr](mailto:valerie.rolin@cerfav.fr)

☎ 03 83 25 49 90

Cervav

📍 Rue de la Liberté,  
54112 Vannes-le-Châtel  
✉ [contact@cerfav.fr](mailto:contact@cerfav.fr)  
[www.cervav.fr](http://www.cervav.fr)

Date de mise à jour du document 09/07/2025  
Date de prochaine mise à jour 01/02/2026

## Public visé/ pré-requis

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.  
Possibilité d'être en contrat avec un atelier d'un pays frontalier en cas d'accords bilatéraux (en développement).

Avoir entre 16 et 30 ans.

## Objectifs

- ✍ Maîtriser les gestes techniques.
- ✍ Comprendre les règles de l'art et les bases de la technologie du verre.
- ✍ Découvrir les principaux courants artistiques historiques et contemporains.
- ✍ Savoir s'intégrer à une équipe de travail.

## Modalités et délais d'accès

Signer un contrat d'apprentissage au plus tôt 3 mois avant la date d'entrée en CFA et au plus tard 3 mois après celle-ci.

## Durée

Formation en 2 ans  
Rentrée : octobre

## Débouchés

- 🔄 S'intégrer dans une manufacture ou un atelier verrier.
- 🔄 Créer ou reprendre une activité.

## Suite de parcours

- 🔄 poursuivre sa formation / suite de parcours conseillée : **formation « créateur verrier »** au Cervav.

## Méthodes mobilisées

- ✔ Formation théorique et pratique (plateau technique au Cervav).
- ✔ Formation pratique en entreprise assurée par le Maître d'apprentissage.



# Apprentissage CAP en 2 ans



## Organisation de la formation

🔗 La formation est organisée par période de regroupement au Cerfav de Vannes-le-Châtel.

🔗 Préparation au passage du diplôme visé, selon le programme de l'éducation nationale :

- mise en place de cours spécifiques et généraux avec une évaluation sur les acquisitions techniques de l'apprenti ;
- réajustements nécessaires au fur et à mesure des regroupements.

## Déroulement et programme

L'apprenti.e est au Cerfav / CFA 12 semaines par an, soit 6 regroupements, pour préparer les matières qui sont passées lors de l'examen final pendant le dernier regroupement.

70 heures par regroupement en moyenne sur 10 jours.

Formation modulaire reconnue pour la qualité de son organisation.

Les matières d'œuvre sont fournies pour l'ensemble de la formation.

## Équivalences

Le CAP peut être passé dans un lycée professionnel.

## Passerelles

Possibilité de changer de CAP au plus tard 3 mois après l'entrée en formation.

## Possibilité de valider un ou des blocs de compétences

Les apprentis déjà titulaires d'un diplôme de niveau CAP minimum sont dispensés de l'enseignement général.

## Modalités d'évaluation

Contrôle effectué au Cerfav pour mesurer les acquis.

Examen final : passage du CAP.

## Contenus spécifiques

🔗 Préparation des compétences évaluées lors de l'examen final :

- Arts plastiques
- Langue vivante : anglais
- Dessin technique industriel
- Histoire de l'art du verre
- Technologie générale du verre
- Protection, sécurité, environnement

🔗 Progression pédagogique technique dans l'option choisie parmi 4 CAP :

- « Arts du verre et du cristal » - soufflage à la canne/taïlle
- « Arts et techniques du verre »
  - vitrail
  - décoration
- « Souffleur de verre » - verrerie scientifique

🔗 Cours d'enseignement général pour les apprentis n'ayant pas de diplôme de niveau 3 minimum, reconnu par l'Éducation Nationale

- Français
- Histoire et géographie
- Sciences
- Mathématiques
- Sport

🔗 Pour les apprentis verriers dispensés des cours d'enseignement général, le Cerfav propose :

- la découverte d'autres techniques verrières,
- le développement de l'autonomie sur la conception et le suivi d'un projet de création,
- l'approfondissement des connaissances pratiques,
- la préparation au concours Meilleur Apprenti de France (MAF).

